



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## 1 Intitulé du projet

Extension de la durée de fonctionnement au gaz naturel des TACs du site EDF de Montereau

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

/

Prénom(s)

/

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Groupe EDF - CETAC - TAC DE MONTEREAU

Raison sociale

N° SIRET

5 5 2 0 8 1 3 1 7 3 3 7 1 2

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

VALLE MARCOS

Monsieur

Prénom(s)

Jose Carlos

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à aut	Extension de la durée de fonctionnement au gaz naturel des 2 TACS du site de Montereau. Installations déjà existantes autorisées via l'Arrêté Préfectoral n° 10 DAIDD/1/IC/034 du 09 février 2010 Rubriques ICPE déjà existantes

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site EDF, situé en bord de seine au sud du département de Seine et Marne (77), sur les communes de Vernou la Celle sur Seine et de La Grande Paroisse, se compose actuellement de 2 turbines à combustion (TAC) d'une puissance totale de 1090 MWth (2\*545 MWth) pouvant fonctionner au fioul domestique (FOD) ou au gaz naturel (GN).

Le projet consiste en une extension de la durée de fonctionnement au gaz naturel des deux turbines à combustion existantes entre 4500 heures et 7500 heures par an et par TAC.

Aucun travaux n'est prévu, les installations sont déjà existantes mais cependant des incidences sont à considérer.

#### 4.2 Objectifs du projet

EDF CETAC souhaite avoir la possibilité d'exploiter les deux TAC du site de Montereau avec du gaz naturel au-delà des 2000 heures prévues dans son arrêté préfectoral, et de les augmenter sur une durée comprise en 4500 et 7500h dans le prolongement de la démarche initiée en 2022 .

EDF a la volonté de privilégier le fonctionnement au gaz plutôt qu'au FOD dans les prochaines années, engendrant moins d'émissions atmosphériques. De plus, le fonctionnement au gaz est plus économe vis-à-vis de la ressource en eau (l'eau déminéralisée est nécessaire pour les systèmes de Dénox des TAC au FOD).

L'extension des durées de fonctionnement des turbines de Montereau au gaz permettra de palier en partie le manque de disponibilité des ouvrages classiquement exploités pour produire de l'électricité sur le territoire et ainsi sécuriser la production d'électricité en France métropolitaine en tant qu'enjeu national en tenant compte des évolutions du contexte de crise énergétique actuelle.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se fera dans les limites du site industriel des TAC de Montereau. Le nombre d'heures de fonctionnement est limité à 500 heures au FOD et à 7500h de fonctionnement au maximum au gaz naturel :

- Aucun trafic de camions supplémentaires n'est donc à considérer,
- Aucun travaux n'est induit par le projet,
- Aucun aménagement supplémentaire n'est à envisager.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'allongement de la durée de fonctionnement aura des incidents à prendre en considération :

- Les émissions atmosphériques dont les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Les nuisances sonores en dehors des périodes usuelles
- Les risques industriels associés.

Différentes études sont en cours afin de déterminer une durée maximale de fonctionnement au GN :

- Une étude de modélisation des rejets atmosphériques et une étude de risque sanitaire sur la base d'une durée de fonctionnement maximale compatible avec les exigences sanitaires et les VLE en vigueur
- > le nombre d'heures au gaz naturel ne pourra dépasser 7500 heures par TAC et 500 heures max au FOD
- > cette étude prendra en considération les émissions de GES en fonction du scénario de fonctionnement retenu.
- Une mise à jour de l'étude de danger selon les méthodologies en vigueur.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site a été autorisé via l'AP n° 10 DAIDD/1/IC/034 du 09 février 2010.

Le projet n'est pas soumis à une évaluation environnementale systématique. Néanmoins, l'augmentation significative de la durée de fonctionnement peut être considérée comme une modification substantielle qui nécessite le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation. Le site de Montereau étant déjà sous régime IED, implique que la modification substantielle de l'installation relève du régime de l'évaluation environnementale après examen au cas par cas (annexe R 122-2 CE 1a, évaluation au cas par cas).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Augmentation des heures de fonctionnement au gaz naturel pour chacune des turbines à combustion, selon 3 scénarios étudiés:	- 7500 heures au gaz naturel - 6000 heures au gaz naturel - 4500 heures au gaz naturel

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : Chemin du port

Localité : VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Code postal : 7 7 6 7 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 2 ° 5 ' 1 " 0 4 " E Lat. : 4 8 ° 2 2 ' 4 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

La Grande Paroisse et de Vernou la Celle sur Seine (77)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Vernou la Celle sur Seine approuvé en 2008  
Zones de la centrale électrique classées en Uie

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

L'acte portant l'autorisation d'exploiter le site Montereau date du 9 février 2010, la procédure d'autorisation a été réalisée avant 2016, date de la réforme de l'évaluation environnementale et de la mise en place de l'autorisation environnementale. Le site de Montereau n'est donc pas « un projet » au sens de l'évaluation environnementale, telle que définie après la réforme de 2016. Ainsi les modifications qui y sont apportées, sont considérés comme un projet de modifications d'une AIOT (site ICPE).

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans le périmètre de la ZNIEFF de type II: 110001254 "Vallée de la Seine entre Vernou et Montereau" (source: <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a> )
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a> ) Une zone couverte par l'arrêté de protection du biotope « Coteaux calcaires de la grande Paroisse » (FR3800592) se situe environ à 110m du site. La zone est séparée du site par la route de Montereau, D39, et une voie de chemin de fer.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(source : <a href="https://ppbe.bruitparif.fr/">https://ppbe.bruitparif.fr/</a> ) Le département de la Seine et Marne est couvert par 4 plans de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) : 1/ Infrastructures ferroviaires Département 77 3E 2018-2023, 2/ infrastructures routières de l'Etat Département 77 3E 2018-2023, 3/ réseau routier départemental Département 77 1E 2008-2013, et 4/ infrastructures routières de l'Etat Département 77 1E 2008-2013
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/</a> )
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non (source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a> )
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN est approuvé : Arrêté préfectoral 02 DAIDD 1 URB n°181 du 31 décembre 2002 du PPRI de la vallée de la Seine de Montereau Fault Yonne à Thomery
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source: <a href="https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/40494/306216/file/FIC_MONTEREAUFAULTYONNE_IAL_2019.pdf">https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/40494/306216/file/FIC_MONTEREAUFAULTYONNE_IAL_2019.pdf</a>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas d'impact car le projet d'engendre pas de travaux ou de nouveaux aménagements
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'albien (source <a href="https://carmen.developpementdurable.gouv.fr/18/ZRE.map#">https://carmen.developpementdurable.gouv.fr/18/ZRE.map#</a> ) Pas d'impact car le projet ne nécessite pas d'utilisation d'eau supplémentaire
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	( <a href="https://aires-captages.fr">https://aires-captages.fr</a> )
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a> ) A proximité d'une zone NATURA 2000- Zone de Protection Spéciale FR1112002: A 180 m au sud, la Bassée et plaines adjacentes
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/</a> )

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non – Aucun habitat, aucune espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site n'est identifié sur la zone du projet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a pas d'impact significatif sur l'étude de dangers étant donné que l'approvisionnement en gaz est réalisé via le réseau de transport GRT Gaz.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des risques sanitaires consécutifs à l'augmentation des flux des rejets atmosphériques du site.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces risques ont été évalués par un bureau d'études et les résultats seront disponibles dans l'étude de dispersion atmosphérique et l'évaluation des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'augmentation des heures de fonctionnement des installations sera conforme aux exigences de la réglementation	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les flux annuels des rejets atmosphériques vont augmenter proportionnellement à la sollicitation des turbines. Ce point est traité dans le rapport d'étude de la dispersion atmosphérique des rejets et du bilan carbone.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

/

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

non, la durée maximale de fonctionnement retenue sera conforme avec la réglementation en vigueur en termes d'émissions atmosphériques et sera confirmée comme acceptable au regard des seuils sanitaires en vigueur pour l'exposition des populations riveraines.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

**i** Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier d'accompagnement de la demande d'examen au cas par cas concernant le projet d'extension annexé à la présente demande	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom VALLE MARCOS

Prénom Jose Carlos

Qualité du signataire Directeur du CETAC

À Vaires sur Marne

Fait le 22/08/2023

**GUILLE  
MOT  
Anthony**  
Signature  
numérique de  
GUILLEMOT  
Anthony  
Date :  
2023.08.22  
10:31:57 +02'00'

Signature du (des) demandeur(s)